

**SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE
MANITOBAINE**

**États financiers non consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

États financiers non consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers non consolidé	
État de la situation financière	5
État de l'évolution des actifs nets	6
État des résultats	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers	9
Tableau des charges non consolidé	16
Renseignements financiers supplémentaires	
État des résultats - Programme développement rural franco-manitobain	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Société de la francophonie manitobaine

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de la Société de la francophonie manitobaine (la société), qui comprennent l'état de la situation financière non consolidé au 31 mars 2020 et l'état de l'évolution des actifs nets non consolidé, l'état des résultats non consolidé et l'état des flux de trésorerie non consolidé pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2020 ainsi que de ses résultats d'opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le sommaire des principales méthodes comptables divulgue que la société comptabilise au coût d'acquisition les participations détenues dans l'entreprise à but lucratif contrôlée qui n'est pas consolidée, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Si les participations détenues dans l'entreprise à but lucratif contrôlée avaient été comptabilisées selon la méthode de consolidation, les actifs et les actifs nets non grevés d'affectations auraient augmenté de 315 356 \$ aux 31 mars 2020 et au 31 mars 2019, et l'excédent des produits sur les charges de l'exercice demeurerait inchangé pour l'exercice terminé le 31 mars 2020, et augmenterait de 19 493 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2019. Notre opinion sur les états financiers non consolidés pour l'exercice terminé le 31 mars 2019 a été modifiée en raison de la dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres points - Informations supplémentaires

Nous attirons l'attention sur le fait que les informations supplémentaires contenues à la page 17 ne font pas partie des états financiers non consolidés. Nous n'avons pas procédé à l'audit ou à l'examen de ces informations supplémentaires et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion de mission d'examen, ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de ces informations.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la société pour exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés


Winnipeg (Manitoba)
Le 30 septembre 2020

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

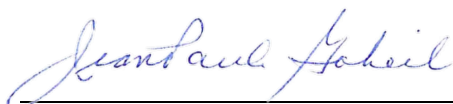
État de la situation financière non consolidé

Au 31 mars	2020	2019
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	476 673	452 657
Subventions à recevoir	404 622	112 571
Débiteurs et intérêts courus	33 568	27 403
Frais payés d'avance	15 008	15 603
	929 871	608 234
Placements affectés (note 3)	388 895	379 053
Immobilisations (note 4)	301 072	325 224
	1 619 838	1 312 511
 Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	442 534	261 579
Subventions et produits reportés (note 6)	245 413	124 261
	687 947	385 840
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	133 336	141 516
Incitatifs relatifs à un bail (note 8)	27 984	30 759
	849 267	558 115
Engagements (note 9)		
Actifs nets		
Affectations d'origine interne		
Fonds de capital	500 162	490 320
Investis en immobilisations	167 736	183 708
Non affectés	102 673	80 368
	770 571	754 396
	1 619 838	1 312 511

Approuvé au nom du conseil d'administration :



administrateur



administrateur

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

État de l'évolution des actifs nets non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

				2020	2019
	Fonds de capital	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes, au début de l'exercice	490 320	183 708	80 368	754 396	754 380
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour l'exercice	9 842	(15 972)	22 305	16 175	16
Soldes, à la fin de l'exercice	500 162	167 736	102 673	770 571	754 396

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

État des résultats non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
	\$	\$
Produits		
Octrois et subventions		
Entente Canada-Manitoba	145 000	145 000
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	2 554 529	2 139 839
Entente Manitoba - Éducation et formation	50 994	-
Patrimoine canadien		
Subvention de base	810 016	810 426
Autres projets	279 817	268 817
Produits d'autofinancement		
Intérêts	23 677	17 555
Autres	103 969	76 168
	3 968 002	3 457 805
 Charges (voir tableau)		
Développement rural franco-manitobain	277 982	270 667
Communautaire (233-ALLÔ)	261 815	263 477
Politique-juridique	590 918	661 626
Promotion et communication	159 846	72 217
Immigration	2 661 266	2 189 802
	3 951 827	3 457 789
 Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	16 175	16

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

État des flux de trésorerie non consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2019
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	16 175	16
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	76 988	74 036
Incitatifs relatifs à un bail	(2 775)	(2 775)
Apports reportés afférents aux immobilisations	(61 016)	(56 692)
	29 372	14 585
Variation nette des éléments hors liquidités du fonds de roulement		
Subventions à recevoir	(292 051)	(2 106)
Débiteurs et intérêts courus	(6 165)	4 677
Frais payés d'avance	595	2 176
Créditeurs et frais courus	180 955	25 367
Subventions et produits reportés	121 152	7 086
	33 858	51 785
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et de financement		
Changement net des placements	(9 842)	(9 497)
Achat d'immobilisations	(52 836)	(18 980)
Subventions reçues pour l'achat d'immobilisations	52 836	18 980
	(9 842)	(9 497)
Augmentation nette de l'encaisse pour l'exercice	24 016	42 288
Encaisse, au début de l'exercice	452 657	410 369
Encaisse, à la fin de l'exercice	476 673	452 657

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. Objectif de l'organisation

La Société de la francophonie manitobaine (« la société »), porte-parole officiel de la communauté franco-manitobaine, veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci. De concert avec ses partenaires, elle planifie et facilite le développement global de la collectivité et en fait la promotion.

L'organisme est constitué en corporation dans la province du Manitoba selon le projet de Loi 31. La société est un organisme de bienfaisance pour fin d'impôts sur le revenu et est exempté d'impôt selon l'article 149 de la Loi de l'impôt du Canada.

2. Résumé des principales méthodes comptables

a) Règles comptables

Les états financiers non consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Méthode de comptabilité de l'entreprise à but lucratif contrôlée

La société comptabilise les participations détenues dans l'entreprise à but lucratif contrôlée au coût d'acquisition. Les états financiers résumés de l'entreprise à but lucratif sont divulgués à la note 11.

c) Comptabilisation des produits

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits d'intérêts générés par les prêts et placements détenus par le Fonds de capital sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice lorsqu'ils sont à recevoir. Les apports non affectés tels que les produits des ventes d'annonces et les services de secrétariat sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement cumulé et amorties sur leur vie utile estimée selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Améliorations locatives	5 ans et 20 ans
Ameublement	5 ans
Automobiles	3 ans
Équipement informatique	3 ans

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

e) Incitatifs relatifs à un bail

Les incitatifs relatifs à un bail sont présentés comme produits reportés et sont comptabilisés comme réduction de la charge de loyer sur une base linéaire sur la période du bail y compris les périodes de renouvellement du bail soit une période totale de 20 ans (note 8).

f) Fonds de capital

Le conseil d'administration a établi le fonds de capital dans le but d'établir une base pour l'autofinancement de la société. La société ne peut pas utiliser ces montants à moins d'une motion par le conseil d'administration.

g) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission. Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état des résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué des pertes de valeur, le cas échéant. Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation lorsque les changements de situation suggèrent qu'ils pourraient s'être dépréciés. Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalués au coût après amortissement.

h) Ventilation des charges

Les coûts de chaque activité comprennent les salaires et avantages sociaux, le loyer et frais d'entretien, et les charges d'équipement et location, les charges d'impression, timbres, papeterie, et annuaires, ainsi que tous les autres frais découlant directement des activités.

L'affectation des charges aux divers programmes de la société s'effectue en utilisant une méthode d'imputation proportionnelle au niveau d'activités effectuées pour chaque programme telle que convenu avec les bailleurs de fonds dans les ententes de financement.

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

2. Résumé des principales méthodes comptables (suite)

i) Emploi des estimations

La préparation des états financiers non consolidés, selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés à l'état de la situation financière et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date de l'état de la situation financière ainsi que des montants de produits et de charges imputés au cours de l'exercice couvert par les états financiers non consolidés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Placements affectés

	2020	2019
	\$	\$
Dépôts à terme	294 127	286 748
Épargne	82 200	79 890
Parts de surplus	5 776	5 776
	382 103	372 414
Intérêts courus	6 792	6 639
	388 895	379 053

Les placements comprennent des dépôts à terme portant intérêts à des taux variant de 2,10 % à 3,30 % (2,25 % à 3,30 % en 2019) qui arrivent à échéance entre mai 2020 et mars 2025.

4. Immobilisations

	2020			2019		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	612 130	364 882	247 248	612 130	309 153	302 977
Ameublement	51 275	51 275	-	51 275	51 275	-
Automobiles	5 768	5 768	-	5 768	5 768	-
Équipement informatique	228 782	174 958	53 824	175 946	153 699	22 247
	897 955	596 883	301 072	845 119	519 895	325 224

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

5. Marge de crédit

La société détient une marge de crédit ayant un maximum de 150 000 \$. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel qui est 3,25 % au 31 mars 2020 et est garantie par une convention de marge de crédit et la cession de dépôt pour la somme de 150 000 \$. Au 31 mars 2020, la marge de crédit était inutilisée.

6. Subventions et produits reportés

	2020	2019
	\$	\$
Octrois et subventions		
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	-	24 262
Patrimoine canadien	-	6 788
Produits d'autofinancement		
Autres	245 413	93 211
	245 413	124 261

7. Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés présentés comprennent les fractions non amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations. L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	141 516	210 064
Subventions reçues au cours de l'exercice		
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	42 883	7 262
Patrimoine canadien	9 953	11 719
Montants amortis dans les résultats de l'exercice		
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	(55 451)	(53 165)
Patrimoine canadien	(5 565)	(3 529)
Autre redressement	-	(30 835)
Solde, à la fin de l'exercice	133 336	141 516

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

8. Incitatifs relatifs à un bail

Les incitatifs relatifs à un bail comprennent les apports reçus du propriétaire pour inciter à louer les locaux. L'évolution des incitatifs à un bail est comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde, au début de l'exercice	30 759	33 534
Montant amorti dans les résultats	(2 775)	(2 775)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>27 984</u>	<u>30 759</u>

9. Engagements

La société a plusieurs contrats de location en place pour des locaux, des véhicules et de l'équipement informatique. Les paiements annuels pour les cinq prochains exercices sont comme suit :

2021	251 069 \$
2022	241 874
2023	238 998
2024	237 415
2025	231 995

10. Ventilation des charges

Les charges liées à l'administration générale et autres charges de la société de 590 918 \$ (661 626 \$ en 2019) sont consignées dans l'état des résultats après l'affectation au programme Immigration pour les charges notées ci-dessous :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Postes budgétaires		
Équipement et location	6 000	38 734
Salaires et avantages sociaux	385	80 366
	<u>6 385</u>	<u>119 100</u>

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

11. Informations à fournir pour l'entreprise à but lucratif contrôlée et opérations entre apparentés

La société contrôle Presse Ouest Ltée qui est constituée en vertu de la Loi sur les corporations du Manitoba. La société détient toutes les actions et nomme les membres du conseil d'administration de Presse Ouest Ltée. Les états financiers condensés de cette entreprise pour les exercices terminés aux 31 mars 2020 et 2019, sont les suivants :

	2020	2019
	\$	\$
<u>État de la situation financière</u>		
Total des actifs	488 475	546 121
Total des passifs	173 119	230 765
Total de l'avoir des actionnaires	315 356	315 356
	488 475	546 121
<u>État des résultats</u>		
Total des produits	1 166 655	1 177 895
Total des charges	1 166 655	1 158 402
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	-	19 493
<u>État des flux de trésorerie</u>		
Liés aux activités d'exploitation	(90 294)	(71 769)
Liés des activités d'investissement	132 350	102 065
Liés aux activités de financement	(98 643)	(20 070)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(56 587)	10 226
Encaisse, au début de l'exercice	105 616	95 390
Encaisse, à la fin de l'exercice	49 029	105 616

Au cours de l'exercice, la société a traité avec Presse Ouest Ltée. Des montants totalisant 59 905 \$ ont été payés à Presse Ouest Ltée pour achat d'annonces, commandites et des projets stratégiques (25 992 \$ en 2019 pour achats d'annonces et commandites). Un montant de 21 000 \$ est dû au 31 mars 2020 (2019 - nul). Les opérations entre apparentés ont été évaluées à la valeur d'échange puisqu'elles ont été conclues dans le cours normal de ses activités.

12. Dépendance économique

La société dépend des octrois et des subventions des gouvernements pour financer ses activités. La société a conclu une entente avec Patrimoine Canadien pour son financement de base au montant de 1 095 000 \$ par année pour la période du 1 avril 2020 au 31 mars 2023.

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

13. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. Au chapitre de la gestion des risques, la société s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion et de contrôle intégrés du risque à l'ensemble de ses activités. Il n'y a eu aucune variation des risques par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la société subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement les subventions à recevoir et les débiteurs. Toutefois, la société n'est pas exposée à d'importants risques de crédit puisque les créances sont réparties parmi une vaste clientèle, et les subventions à recevoir proviennent des gouvernements du Canada et du Manitoba. De plus, les paiements en totalité sont normalement perçus en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La société maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun, et elle a accès à une marge de crédit.

14. Incertitude liée à la COVID-19

Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (« OMS ») a annoncé l'état d'urgence de santé publique internationale en raison de l'écllosion d'une nouvelle souche de coronavirus, spécifiquement identifiée « COVID-19 ». Ce virus constitue un risque pour la communauté internationale étant donné qu'il se propage rapidement à l'échelle mondiale. En conséquence, la société a mis en oeuvre des mesures spécifiques pour réduire le risque lié à la COVID-19. Compte tenu de la nature dynamique des circonstances, la durée de la perturbation des activités et les répercussions financières connexes ne peuvent pas faire l'objet d'une estimation raisonnable actuellement.

15. Évènements postérieur à la date du bilan

La société a conclu un contrat de vente des actions de sa filiale Presse Ouest Ltée prenant effet le 1er avril 2020. Le prix de vente est fixé à 315 356 \$ ce qui représente l'avoir des actionnaires au 31 mars 2020. Presse Ouest Ltée émettra un billet à ordre au montant de 315 356 \$ afin de financer la vente.

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE

Tableau des charges non consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	Rural	ALLÔ	Politique	Promotion	Immigration	2020 Total	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Activités de sensibilisation	-	-	-	-	-	-	5 660
Ameublement et autres	777	4 609	8 858	-	33 410	47 653	47 585
Amortissement	1 630	-	19 908	-	55 450	76 988	74 036
Assurances	-	1 641	2 945	703	10 844	16 133	16 088
Audit et service de paie	-	3 141	8 388	1 346	6 000	18 875	24 749
Cotisation	437	-	6 467	-	1 615	8 519	12 217
Cotisation - FCFA	-	-	6 201	-	-	6 201	6 201
Déplacements	6 273	576	7 211	-	48 531	62 591	63 292
Équipement et location	4 338	9 538	13 031	4 389	57 909	89 205	79 152
Formation	-	-	181	-	3 833	4 014	4 596
Frais bancaires	-	-	734	-	-	734	207
Impression, timbres, papeterie, et annuaires	1 286	4 170	5 778	1 228	50 175	62 637	74 703
Loyer et frais d'entretien	3 240	34 131	47 197	14 630	236 804	336 002	323 181
Personnes ressources	147 914	-	60 753	-	319 449	528 116	323 205
Projets spéciaux - États généraux	-	-	82 000	-	-	82 000	44 086
Publicité	1 579	57 707	-	-	20 399	79 685	78 623
Représentation et réunions	2 289	-	33 797	-	103 461	139 547	235 827
Salaires et avantages sociaux	104 184	141 658	275 775	135 227	1 673 323	2 330 167	1 985 722
Site web	-	-	784	-	15 681	16 465	19 984
Téléphone et Internet	4 035	4 644	10 910	2 323	24 382	46 294	38 675
	277 982	261 815	590 918	159 846	2 661 266	3 951 827	3 457 789

Rural = Programme développement rural franco-manitobain
 Allô = Programme communautaire (233-ALLÔ)
 Politique = Programme politique-juridique
 Promotion = Programme promotion et communication
 Immigration = Programme d'Immigration

SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE
État des résultats
Programme développement rural franco-manitobain
(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2020	2020	2019
	Prévu	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Produits			
Patrimoine canadien	279 240	277 982	268 817
Les Éditions des Plaines	-	-	750
Société historique de Lourdes	500	-	500
Village de Notre-Dame-de-Lourdes	600	-	600
Francofonds	1 000	-	-
	281 340	277 982	270 667
Charges			
Charges administratives	19 950	14 965	23 773
Déplacements	20 255	8 563	12 170
Honoraires	112 423	147 914	87 532
Publicité	2 500	2 356	1 423
Salaires et avantages sociaux	126 212	104 184	145 769
	281 340	277 982	270 667
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	-	-	-